

Connaitre les publics primo-arrivants

Connect'Formation –
Valérie FONTENILLE

14 juin 2021

Programme

- ❑ Les chiffres de l'immigration en 2020
- ❑ Définition des différents statuts
- ❑ Les origines et les conséquences du parcours migratoire
- ❑ Droits, obligations et démarches des primo-arrivants pour favoriser leur insertion socio-professionnelle
- ❑ Leviers d'intégration des primo-arrivant.e.s

Programme

Les chiffres de l'immigration en 2020

Immigration – Grandes lignes 2020

- ❑ Impact de la crise sanitaire sur les flux migratoires en 2020
- ❑ La Chine passe de la 1^{ère} à la 4^{ème} position
- ❑ L'immigration économique est la plus touchée
- ❑ Le motif familial reste le 1^{er} motif d'attribution d'un titre de séjour
- ❑ Le motif humanitaire accuse une baisse mais moins importante
- ❑ Les éloignements des étrangers en situation irrégulière en forte baisse
- ❑ Le Guda a accusé une baisse de 32,8 % de demandes
- ❑ L'Ofpra et la CNDA ont prononcé 34,5 % d'admission au statut de réfugié (vs 38,1% en 2019)

Chiffres clés de l'immigration

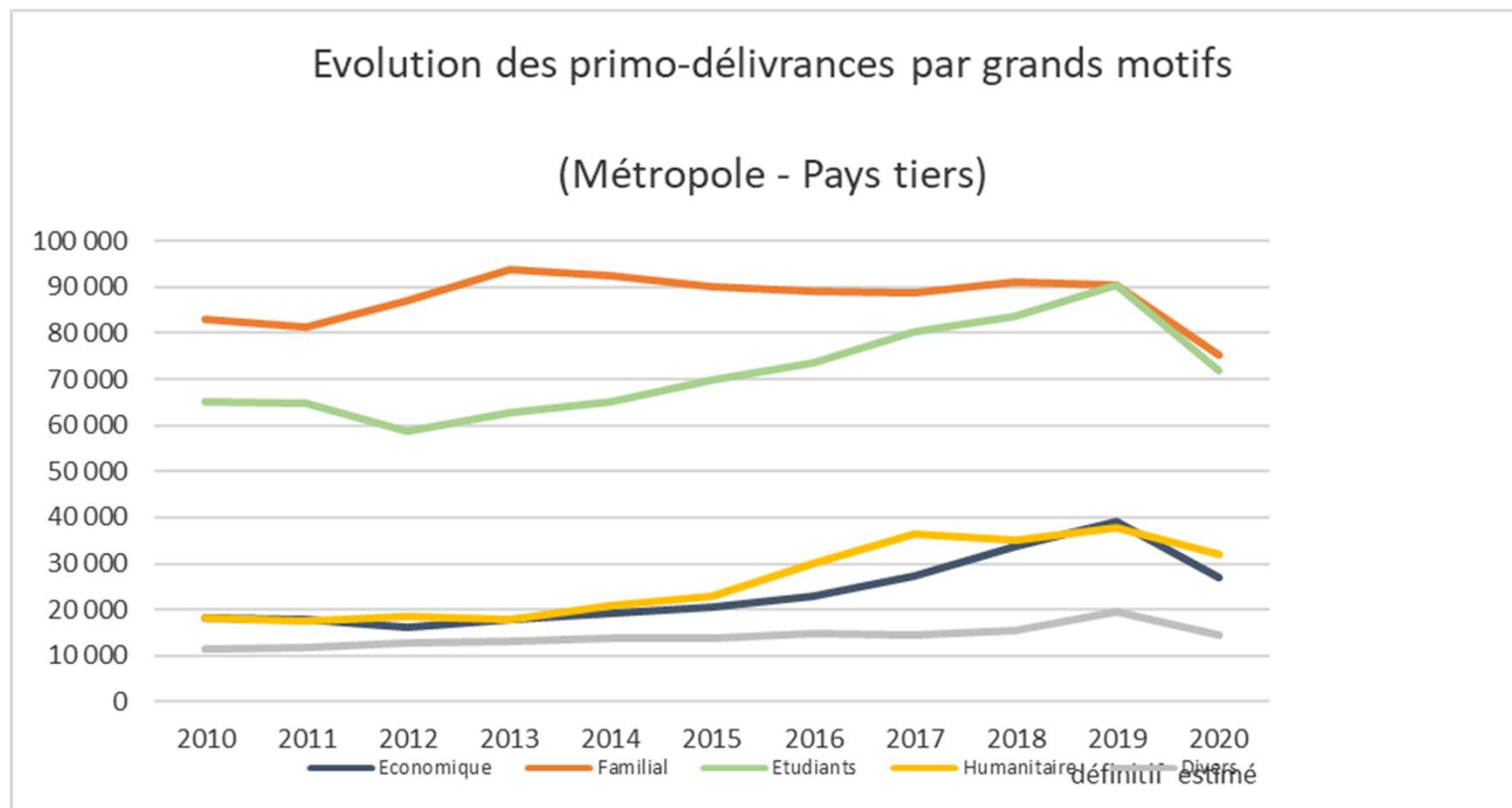
Titres de séjour par motif d'admission

	2016	2017	2018	2019 (définitif)	2020 (estimé)	2020 /2019
Economique	22 982	27 467	33 675	39 131	26 950	-31,1%
Familial	89 124	88 737	91 017	90 502	75 245	-16,9%
Etudiant	73 644	80 339	83 700	90 336	71 900	-20,4%
Humanitaire	29 862	36 429	34 979	37 851	32 080	-15,3%
Divers	14 741	14 464	15 558	19 586	14 360	-26,7%
Total	230 353	247 436	258 929	277 406	220 535	-20,5%

Champ : France métropolitaine/Ressortissants Pays Tiers

Tableau: Vie-publique.fr / DILA • Source: [AGDREF/DSED](#) • [Récupérer les données](#) • Créé avec [Datawrapper](#)

Chiffres clés de l'immigration



Source : MI - DSED 21 janvier 2021

Chiffres clés de la demande d'asile

	2018	2019	2020 prov	2020/19
Premières demandes formulées en GUDA (A)	126 671	138 420	81 669	-41,0%
<i>dont majeurs</i>	102 100	105 904	62 067	-41,4%
dont : procédure normale ou accélérée ¹	92 329	103 137	64 218	-37,7%
procédure Dublin ²	34 302	35 228	17 451	-50,6%
Réexamens³ en GUDA (B)	11 178	12 863	11 757	-8,6%
Total des demandes formulées en GUDA (A) + (B)	137 849	151 283	93 426	-38,2%
Autres demandes⁴ hors GUDA (C)	24 791	26 539	22 462	-15,4%
Dossiers relevant de l'Ofpra (A + B) hors Dublin + (C)	127 552	141 501	97 662	-31,0%
<i>dont majeurs relevant de l'Ofpra</i>	101 371	108 020	76 964	-28,8%

Champ : France entière ;

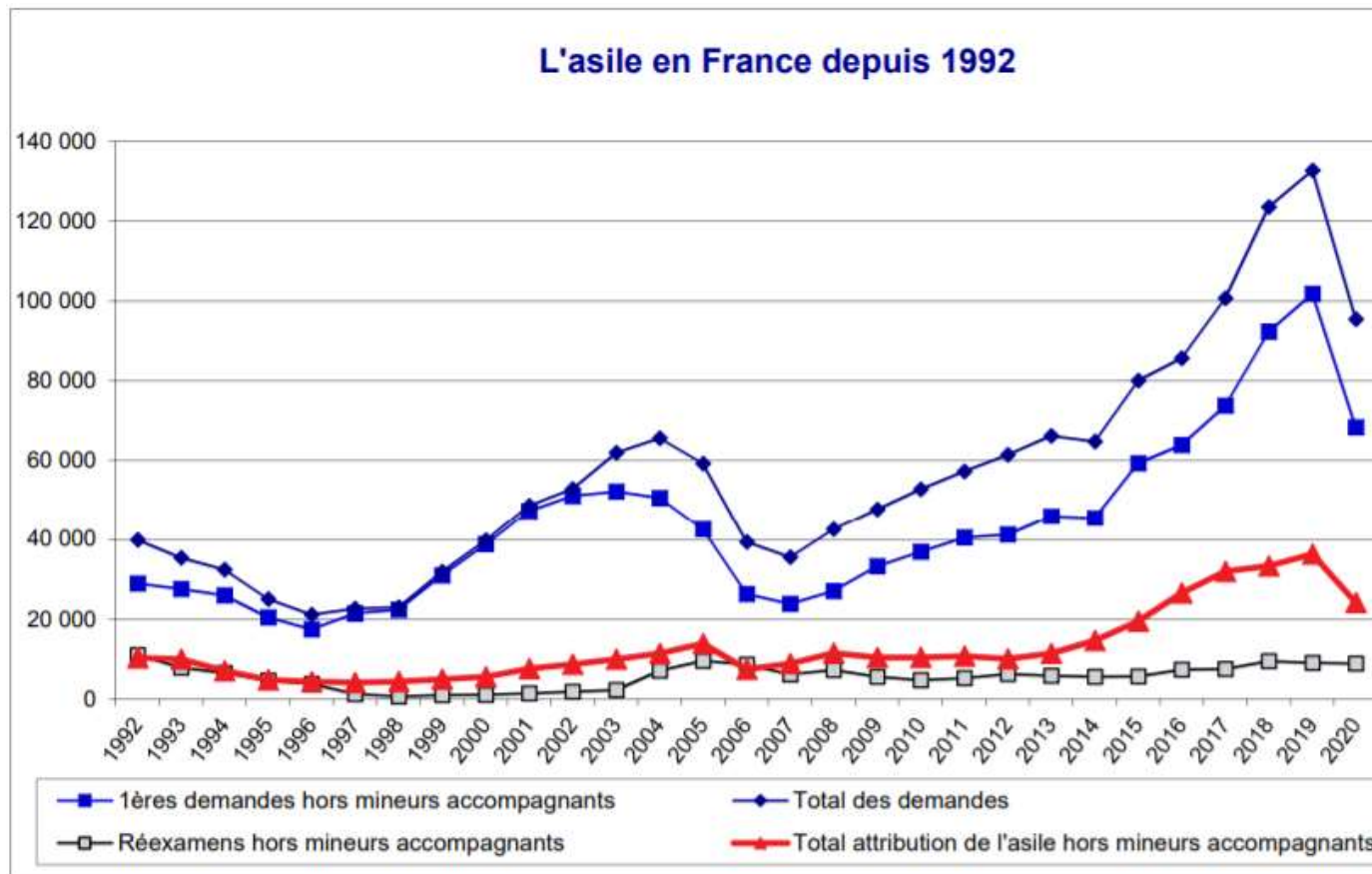
Source : Ministère de l'Intérieur SI-Asile (chiffres arrêtés au 31 décembre 2020)

Total des demandes d'asile enregistrées à l'Ofpra	123 625	132 826	95 584	-28,0%
Décisions OFPRA (hors mineurs accompagnants)	93 598	95 400	70 036	-26,6%
<i>dont attribution de l'asile (E)</i>	24 613	22 295	13 864	-37,8%
<i>dont protection subsidiaire (e)</i>	10 572	8 211	5 978	-27,2%
Recours reçus par la CNDA	58 671	59 091	46 043	-22,1%
Décisions CNDA (hors mineurs accompagnants)⁵	47 314	66 464	42 025	-36,8%
<i>dont annulations (F)</i>	8 717	13 980	10 254	-26,7%
<i>dont protection subsidiaire (f)</i>	2 703	4 643	4 138	-10,9%
Total attribution de l'asile (E)+(F)	33 330	36 275	24 118	-33,5%
<i>dont protection subsidiaire (e) + (f)</i>	13 275	12 854	10 116	-21,3%

Champ : France entière ;

Sources : Ofpra ; CNDA

Chiffres clés de la demande d'asile



Source : OFPRA⁶

Champ : France entière ; demandes enregistrées à l'Ofpra

Chiffres clés de la demande d'asile

Les dix premiers pays pour les premières demandes d'asile en 2020

Nationalité	2020 (provisoire)
 Afghanistan	8 886
 Bangladesh	4 345
 Pakistan	3 426
 Guinée	2 781
 Turquie	2 771
 Côte d'Ivoire	2 732
 Haïti	2 448
 Congo	2 087
 Ukraine	1 981
 Somalie	1 950

Champ : France entière ; Premières demandes (y compris procédure « Dublin »), hors mineurs

Tableau: Vie-publique.fr / DILA • Source: [Ministère de l'intérieur, SI-Asile](#) • [Récupérer les données](#) • Créé avec [Datawrapper](#)

Quelques liens

<https://www.vie-publique.fr/en-bref/278205-immigration-les-chiffres-pour-lannee-2020>

<https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Etudes-et-statistiques/Statistiques/Chiffres-cles-sejour-visas-eloignements-asile-acces-a-la-nationalite/Derniers-chiffres-cles>

Programme

Définition des différents statuts

Définition des différents statuts

- Migrant
- Humanitaire
 - Demandeur d'asile
 - Réfugié
 - Bénéficiaire de la protection internationale
- Economique
- Etudiant
- Familial
- Primo-arrivant

Définition des différents statuts

❑ Migrant

Il n'existe pas de définition juridique concernant le terme migrant. Un migrant est une personne qui vit en dehors de son pays d'origine mais il n'est pas demandeur d'asile ou réfugié car ses droits fondamentaux ne sont pas remis en question. Sa migration est volontaire pour des raisons personnelles ou professionnelles. Néanmoins, quel que soit le pays dans lequel il s'installe, ses droits humains sont à protéger et respecter peu importe son statut.

❑ Humanitaire

➤ Réfugié

Cette personne a quitté son pays pour des cas de force majeure, pour sa sécurité. Il lui est préférable de fuir son pays pour bénéficier de la protection internationale. Dans son pays d'origine, ses droits humains sont négligés et elle peut être victime de persécution.

➤ Demandeur d'asile

Cette personne a quitté son pays pour les mêmes raisons que la personne réfugiée mais elle demande à être protégée par le pays accueillant. Pendant la procédure, cette personne n'est pas reconnue légalement comme étant une personne réfugiée. Le droit d'asile est un droit humain. Avant d'être réfugié, on est obligatoirement un demandeur d'asile.

Définition des différents statuts

➤ Bénéficiaire de la protection internationale

Les bénéficiaires de la protection internationale visent les personnes qui ont été reconnues réfugiées, sur le fondement de l'article L. 711-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda), protégées subsidiaires, sur le fondement de l'article L. 712-1 du Ceseda et apatrides, sur le fondement de l'article L. 812-1 du Ceseda.

Les réfugiés, protégés subsidiaires et apatrides bénéficient de la protection juridique et administrative de l'Ofpra.

❑ Economique

C'est une personne qui dispose d'un titre de séjour qui lui a été délivré par un Etat en vue d'y exercer de manière légale une activité.

❑ Etudiant

Cette personne vient suivre un cursus en France et n'a pas vocation à rester en France. Elle doit, par conséquent, retourner dans son pays d'origine à la fin de ses études sauf si elle parvient à changer son statut de carte de séjour.

Elle peut être amenée à travailler dans le cadre de son parcours dans une certaine limite de temps (964 heures).

Définition des différents statuts

❑ Familial

Le regroupement familial permet à un ressortissant étranger régulièrement installé en France (le « demandeur »), d'être rejoint par les membres de sa famille (conjoint et enfants mineurs). Il résulte de la conciliation entre le droit fondamental de mener une vie familiale normale et les exigences de la maîtrise migratoire.

❑ Primo-arrivant

Les personnes primo-arrivantes sont les étrangers en situation régulière vis-à-vis du droit au séjour et signataires d'un contrat d'accueil et d'intégration (CAI) ou du nouveau contrat d'intégration républicaine (Cir).

À leur arrivée en France, les étrangers primo-arrivants sont accueillis par les services de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) présents sur l'ensemble du territoire pour signer le CAI/Cir. Dans ce cadre, les parents étrangers primo-arrivants sont informés des objectifs et de l'implantation territoriale des formations dispensées dans le cadre du dispositif Oepré.

Les signataires du CAI/Cir sont considérés comme primo-arrivants pendant les cinq premières années de leur installation en France.

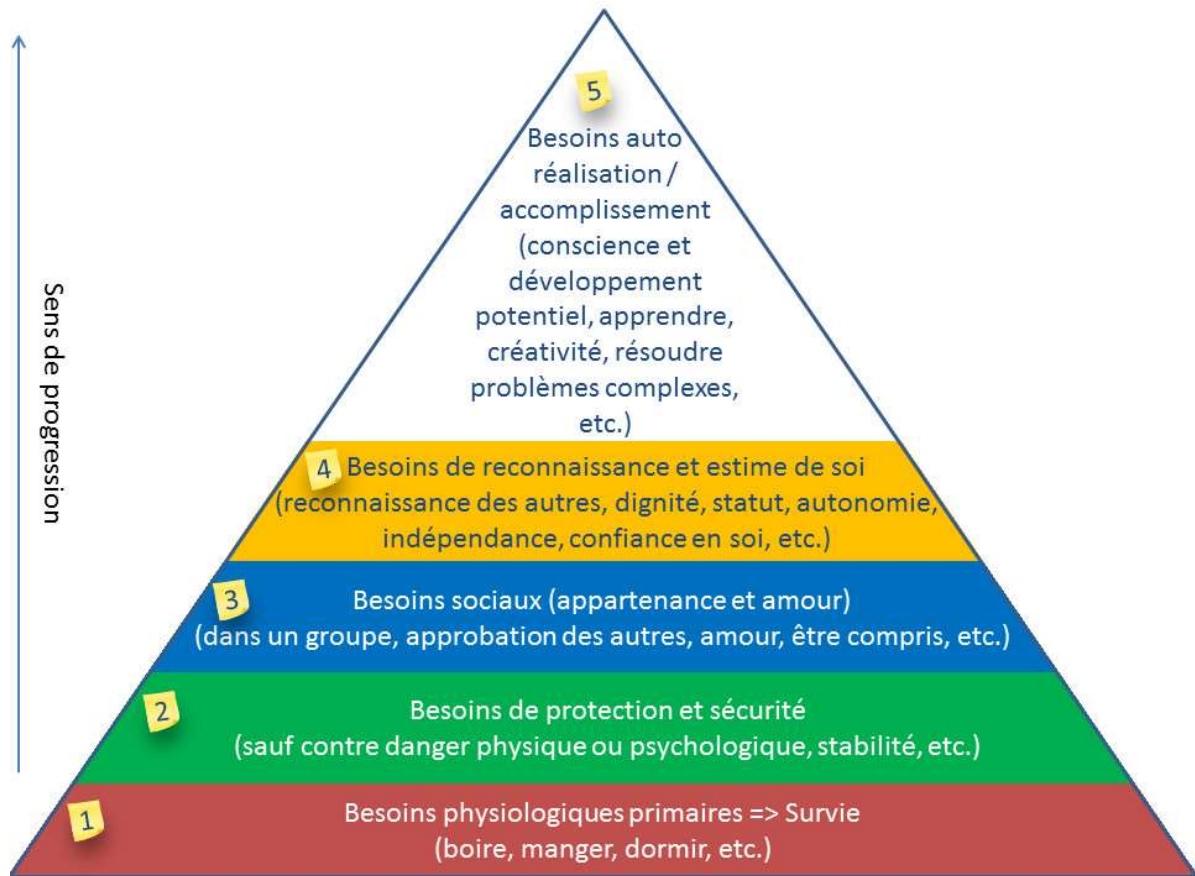
Programme

Les origines et les conséquences du parcours migratoire

Les origines du parcours migratoire

- Guerre
- Crise économique
- Crise environnementale
- Amélioration de la vie
- Etudes

La pyramide de Maslow



Les conséquences du parcours migratoire

- Psychologiques
- Economiques
- Socio-culturelles
- Politiques

Programme

Droits, obligations et démarches des primo-arrivants pour favoriser leur insertion socio-professionnelle

Les droits des primo-arrivants

- Accès aux droits comme tout citoyen français
- Accès à l'apprentissage (langue, métier...)
- Accès aux soins
- Accès à l'hébergement et au logement
- Accès au travail

Les devoirs des primo-arrivants

- Signer le CIR (accepter les valeurs françaises et de la République et les appliquer)
- Suivre un parcours d'intégration socio-professionnelle
- Apprendre le français
- Respecter le principe de l'obligation scolaire
- Devenir autonome

Les démarches des primo-arrivants

- Obtenir un statut « légal » en France en s'adressant soit à l'Ofii soit à l'Ofpra
- Suivre les formations prescrites
- Se diriger vers les services de proximité recommandés



La situation des réfugiés étant particulière, ils bénéficient d'un accompagnement social et administratif renforcé pour les aider dans les démarches des premiers mois qui suivent l'obtention du statut.

Zoom sur l'intégration des réfugiés

La DIAIR (Délégation Interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés) met en place une stratégie nationale pour l'intégration des réfugiés qui s'organise autour de 7 axes :

- ❑ Le **pilotage** avec notamment la formalisation d'engagements des élus locaux en faveur de l'intégration des réfugiés et la contractualisation avec les métropoles volontaires, ainsi que le développement d'études et de recherches sur le public réfugié
- ❑ Un **parcours d'intégration renforcé** avec la rénovation du CIR
- ❑ L'**amélioration de la maîtrise de la langue** française et l'accès à la formation et à l'emploi
- ❑ Une **garantie d'accès au logement** par captation des logements à hauteur des enjeux, en s'appuyant sur le "Pôle migrants" de la DIHAL
- ❑ L'**amélioration de l'accès aux soins** avec des bilans de santé le plus tôt possible, la prise en compte des besoins d'interprétariat et de prise en charge des questions de santé mentale
- ❑ L'**amélioration de l'accès aux droits** des personnes réfugiées
- ❑ Le **développement des liens entre les réfugiés et la France** à travers la mobilisation **des jeunes**, le développement du Service civique pour les réfugiés, **l'accès au sport et à la culture** et la mise en place d'une **plate-forme numérique d'échange** entre le monde académique, les acteurs de terrain et les réfugiés.

Programme

Leviers d'intégration des primo-arrivant.e.s

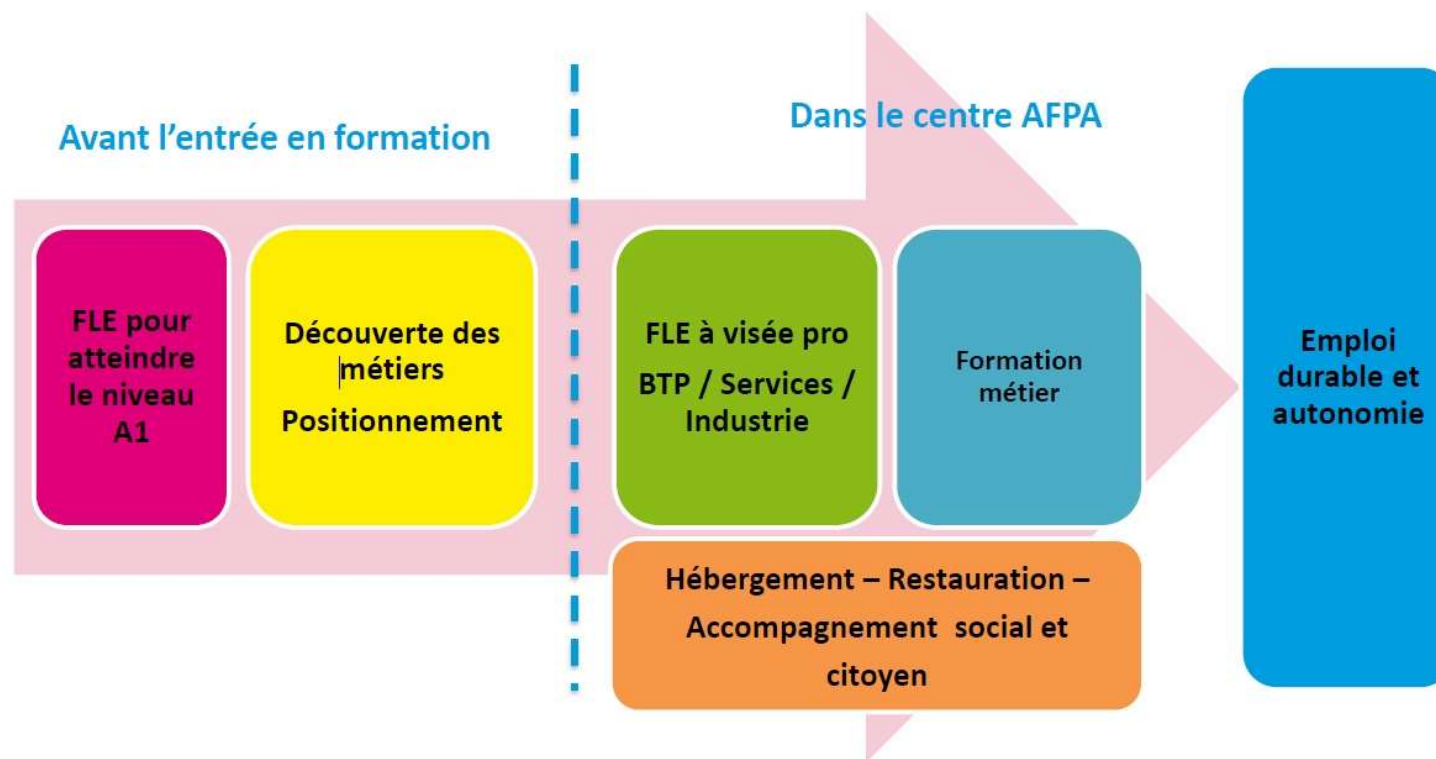
Leviers d'intégration des primo-arrivant.e.s

- ❑ Formation civique (partage des valeurs de la société française et la participation à la vie de la société)
- ❑ Apprentissage du français (doublement dès 2019 du volume de cours de langue pour les étrangers s'installant légalement en France (réfugiés notamment), pour un total de 400 heures (ce total pourra être de 600 heures pour les publics ne sachant ni lire ni écrire).
- ❑ Activités culturelles
- ❑ Insertion professionnelle (L'accès à l'emploi avec la mobilisation des réseaux d'entreprises afin de mettre en relation des demandeurs d'emploi et des offres adaptées à leurs talents et à leurs compétences.
 - ❑ Partenariat Offi – Pôle Emploi
 - ❑ Charte Etat – service public de l'emploi
 - ❑ Programme HOPE / une voix-e vers l'emploi - Afpa

<https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Accueil-et-accompagnement/Le-parcours-personnalise-d-integration-republicaine2/Au-dela-du-contrat-d-integration-republicaine-CIR/L-insertion-professionnelle-cle-de-l-integration-des-primo-arrivants>

Leviers d'intégration des primo-arrivant.e.s

Programme HOPE – 8 mois



<https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/pic/parcours-hope-pic>

<https://www.afpa.fr/programme-hope>

Leviers d'intégration des primo-arrivant.e.s

Programme Une voix-e vers l'emploi - Afpa

Renforcer l'employabilité des primo-arrivants

Afpa Une Voix-e vers l'emploi - primo-accé...

À regarder Partager

Français à visée professionnelle
150 heures

Un rythme de
2 jours par semaine

**Bilan linguistique
et personnalisation
du parcours**
7 heures

**Construction de
son projet
professionnel**
54 heures

**Techniques de
recherche d'emploi
ou de formation**
10 heures 30

**Mon projet,
ma feuille de route**
3 heures 30

Regarder sur YouTube

<https://youtu.be/hMn2aNJ1Lqc>

MERCI

Connect'Formation – Valérie FONTENILLE

contact@connectformation.com